

COMMUNE DE VALLEIRY
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
03 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le trois septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VALLEIRY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au salon d'honneur de la mairie, sous la présidence de M. Alban MAGNIN, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice :	29
Nombre de conseillers municipaux présents :	26
Nombre de conseillers municipaux votants :	26
Date de convocation du Conseil Municipal :	28/08/2026

PRÉSENTS : M. Alban MAGNIN, maire, M. David EXCOFFIER, Mme Hélène ANSELME, M. Amar AYEB, Mme Virginie LACAS, M. Emmanuel SOGNO, Mme Elisabeth DEAL, M. Sébastien BURETTE, adjoints au maire, M. François FAVRE, Mmes Renée RICHARD, Mme Christine NICOLET-DIT-FELIX, M. Jean-Pierre MORETTI, Sylvain LANGE, Mme Laurence GROSJEAN, M. Anthony SCIASCIA, M. Olivier JOLY, Mme Carole DUPONT, M. Tommaso MENNILLO, M. Frédéric BARANSKI, Mme Céline MOREL, M. Aurélien GENDROT, Mme Alexandra DALLIERE, M. Matthieu WANNER, Mmes Valentine HUMBERT, Stéphanie DEGRAND, Gabrielle FRAISSARD, conseillers Municipaux.

POUVOIRS : -

ABSENTS : - Mme Mathilde FAVRE, Mme Elisa CHEVREUX, M. Claude LEPERS

Mme Alexandra DALLIÈRE est élue secrétaire de séance.

DCM20260903-09

OBJET : DIVERS – SUBVENTIONS ET SECOURS (7.10.1) – Octroi de subventions à l'association Kiwanis international

Monsieur Amar AYEB, Maire adjoint délégué aux Finances, rapporteur, fait l'exposé suivant :

L'association Kiwanis International est une association de bénévoles qui aide les enfants malades ou en difficulté. Elle soutient notamment une famille de Valleiry dont les enfants sont atteints de l'ataxie de Friedreich.

Considérant que l'association Kiwanis international a été désigné comme association-phare du festival Made in Chez moi 2026,

M. Claude LEPERS ne vote pas à cette délibération car il fait partie de l'association.

DCM20260903-09

DECISION

Après exposé et en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APPROUVE ET OCTROIE la subvention suivante pour l'année 2026 :

Association	Attribution 2026
Association Kiwanis International	520,00 €

Fait et délibéré les jours, mois et
an que dessus et a signé au registre le Maire.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Alban MAGNIN



DCM20260903-09